

Le 15 avril 2024

## Commission Permanente de la Région Normandie

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, le 15 mars 2024, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner 164 dossiers. On peut notamment retenir :**

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a décidé d'accorder les aides suivantes :

- **100 000 euros de subventions au total au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »** pour contribuer au financement de l'extension des locaux de la Société Tôlerie Industrielle Normande (STIN) à Saint-Aubin-le-Cauf (76) et la construction d'un nouveau bâtiment de 450m<sup>2</sup> pour l'entreprise Thépenier Pharma & Cosmetics à Saint-Langis-lès-Mortagne (61) ;
- **un montant total de plus de 1,76 million d'euros de prêt à taux nul au titre du dispositif « Impulsion Développement » pour accompagner les projets de développement de 9 entreprises normandes** dont :
  - un prêt de 150 000 euros pour permettre à l'entreprise Normanver Glass d'Eslettes (76) de faire l'acquisition d'un robot d'enduction ;
  - un prêt de 200 000 euros pour soutenir le programme de développement à l'international du Laboratoire Dielen de Cherbourg-en-Cotentin (50) ;
  - un prêt de 239 000 euros à la SCI DU CADUCEE pour la création d'une activité de restauration bistronomique et d'hôtellerie à Boissey-le-Châtel (27) ;
  - un prêt de 225 000 à la SCI VICTOIRE pour la transformation de l'hôtel de la plage en hôtel 4 étoiles avec la création d'un espace bien être à Ouistreham (14) ;
- **600 000 euros en prêts à taux nul au titre du dispositif « Impulsion Environnement »** pour permettre à l'entreprise Saint Benoit Energies de Saint James (50) et à l'entreprise Seulline Energie Verte de Seulline (14) de créer une unité de méthanisation en injection ;
- **367 307 euros en prêts à taux nul au titre du dispositif « Impulsion Proximité » pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 12 entreprises normandes.** A titre d'exemple, les élus régionaux ont accordé un prêt de 50 000 euros pour le rachat de la bijouterie L.D d'Argentan (61) par la société LPJ ARGENTAN SAS et un prêt de 20 000 euros à l'artisan Boulanger-Pâtissier Alain Bouvet de Saint-Germain-sur-Ay (50) afin de l'aider à faire face au surcoût énergétique ;
- **un montant total de 823 961 euros dont 769 274 euros de prêts à taux nul et 54 687 euros de subventions d'investissement au titre du dispositif « A.R.M.E »** pour soutenir 17 entreprises normandes en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de 302 emplois ;

- **259 500 euros d'aides au titre du dispositif « Start Coup de Pouce »** pour soutenir la reprise ou la création de 56 entreprises de moins de 10 salariés en Normandie ;
- **une aide européenne de 292 785 euros au titre du Fonds pour une Transition Juste** pour permettre à l'entreprise AMF de Saint-Etienne-du-Rouvray (76) de moderniser ses outils de production avec l'acquisition d'une machine-outil d'usinage à commande numérique et d'une machine de contrôle 3D de haute précision ;
- **896 923 euros de subventions pour accompagner le développement de 9 structures de l'Economie Sociale et Solidaire**, dont une subvention d'un montant de 101 300 euros à l'Agence pour le Développement Régional des Entreprises Sociales et Solidaires à Hérouville-Saint-Clair (14) pour permettre la mise en œuvre de son programme d'actions 2024, 176 000 euros pour le programme d'actions 2024 de la CRESS et une aide de 29 623 euros pour accompagner la création de la Ressourcerie des Ravenelles à Mortagne-au-Perche (61) ;
- **370 000 euros à la Communauté d'Agglomération Seine-Eure pour le projet de Super Incubateur « Écosystème ESS Seine-Eure »** qui vise à contribuer à la création et au développement d'entreprises de l'ESS en proposant un parcours d'accompagnement spécifique.

## **RECHERCHE ET INNOVATION :**

### **- Soutien à la recherche normande**

Les élus régionaux ont attribué les subventions suivantes :

- **856 400 euros au total au titre du dispositif « Normandie Recherche – Objectif Labels d'excellence »** pour soutenir les projets suivants : le projet porté par la COMUE Normandie Université pour le renouvellement du Label Carnot I2C ; les projets « *Assembly of Superconducting Arrays for Radiation Detection (ASCARD)* » et « *l'Artist* » portés par le CNRS ;
- **113 863 euros au titre du dispositif « Normandie Recherche – Emergent »** pour le projet « RECCITER – Renforcer les Ecosystèmes, la collaboration et la compétitivité des clusters et l'innovation sur le territoire » porté par l'Ecole de Management de Normandie ;
- **115 764 euros au titre du dispositif « Normandie Recherche – Doctorants 50 % »** pour financer le projet de recherche « *ChirFMol - Design of original strategies towards enantioenriched fluorinated compounds* » porté par le CNRS et le projet « *Sculpture Gnomonique : cadrans solaires polyédriques, une abstraction géométrique occidentale entre le XVIIe et le XVIIIe siècle* » porté par l'Ecole Supérieure d'Arts et Médias de Caen/Cherbourg ;
- **Plus de 2,95 millions d'euros pour soutenir trois projets d'innovation menés en collaboration par des entreprises et des équipes de recherche :**
  - le projet PROMÉTÉ « Planification Robotique Autonome pour la réalisation de Travaux Éco-responsables » qui vise à développer un système de navigation et de travail autonome pour la réalisation d'opérations de terrassement. Il est porté par les entreprises Héraclès Robotics (Rouen) et LHOTELLIER Travaux Publics (Blangy-sur-Bresle), les Organismes de Recherche et de Diffusion des Connaissances Esigelc (Saint-Etienne-du-Rouvray) et l'Université Le Havre Normandie ;
  - SCALE OP qui vise à renforcer la compétitivité de l'éolien "Made in France" grâce au développement d'outils innovants de simulation et de modélisation haute-fidélité

utilisés pour la conception des éoliennes. Il est porté par un consortium normand composé de 3 entreprises (SGRE, Innosea, et GDTECH France) et l'INSA Rouen ;

- Le projet AEGIS qui vise à développer des briques innovantes de détection précise et instantanée de l'artère radiale par l'utilisation innovante de capteurs piezo-électriques. Il est porté par les entreprises Arterya (Caen) et EINEA (Eu) et l'Organisme de Recherche et de Diffusion des Connaissances Esigelec (Saint-Etienne-du-Rouvray).

## **FORMATION ET ORIENTATION :**

### **- Plus de 3 millions d'euros pour financer les actions des partenaires du projet 3NC (Normandie Nucléaire, Nouvelles Compétences)**

A travers le projet 3NC (Normandie Nucléaire, Nouvelles Compétences), la Région a fédéré de nombreux acteurs de la formation (universités, rectorat, écoles d'ingénieurs...), les branches professionnelles et industrielles pour porter une candidature auprès de l'Etat dans le cadre de l'AMI "Compétences et métiers d'avenir" du plan « France 2030 ». 42 millions d'euros ont ainsi été alloués par l'Etat à ce projet normand pour améliorer et augmenter l'offre de formations en matière nucléaire et faire de la Normandie un observatoire du futur de l'énergie en France.

La Région Normandie en tant que gestionnaire administratif et financier redistribue ces fonds au fur et à mesure de l'avancement des actions prévues dans le projet 3NC. **Ainsi des subventions ont été votées ce jour pour un montant total de plus de 3 millions d'euros** pour financer les actions réalisées dans le cadre du projet 3NC des partenaires suivants : l'Institut Régional Universitaire Polytechnique (IRUP), l'Institut Supérieur des Techniques de la Performance (ISTP), la SCI DES INSTITUTS Conservatoire National des Arts et Métiers en Normandie (CNAM), l'Ecole d'Ingénieurs CESI.

Pour mémoire, 4,94 millions d'euros de subventions ont déjà été votées à la Commission permanente du 11 mars 2024.

### **- PRIC 2024-2027 : Convention financière 2024**

Dans le cadre du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) 2024-2027, les élus régionaux ont approuvé les termes de la convention financière Etat-Région pour l'année 2024. L'Etat et la Région s'engagent de manière conjointe sur des dépenses de formation (ou de VAE) des personnes en recherche d'emploi. Ces dépenses comprennent le coût pédagogique et la rémunération ainsi que les aides régionales sécurisant les parcours. Au titre de l'année 2024, la Région Normandie s'engage à mobiliser sur ses moyens propres a minima 97 millions d'euros et l'Etat 65 millions d'euros.

### **- Soutien à l'Association Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin**

Les élus régionaux ont attribué une subvention de 42 000 euros à l'Association Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin pour financer des actions permettant de renforcer l'attractivité des métiers et des formations industrielles et la mise en place, avec les entreprises, d'une démarche de Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences (GPTEC) pour les métiers de la maintenance industrielle.

### **- Près de 9 millions d'euros pour financer la phase 1 du projet de Campus de l'IFA Marcel Sauvage**

En raison du fort développement de l'apprentissage, l'IFA Marcel Sauvage manque d'espaces pour dispenser ses formations et a dû transférer une partie de son activité sur deux plateaux d'une superficie totale de 450 m<sup>2</sup> au CEPPIC à Isneauville. C'est pourquoi, la CCIT Rouen Métropole veut lancer une restructuration complète de ses locaux, afin de rassembler ses

formations sur un seul site. Son ambition est de développer une capacité d'accueil répondant à sa perspective de croissance à l'horizon 2030, soit + 35% d'effectif supplémentaire qui se traduit par le projet à la fois d'augmenter les surfaces utiles de formation en passant de 4 800 m<sup>2</sup> à 8 980 m<sup>2</sup> mais aussi de repenser les espaces. La Région a décidé d'aider à sa réalisation de projet par le versement d'une subvention de près de 9 millions d'euros.

#### **- Soutien aux Normands engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE)**

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer un montant total de 21 676 euros de subventions pour accompagner 16 Normands engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

#### **- Aide au permis de conduire**

La Région a attribué un montant total de 4 491 euros pour aider 9 stagiaires de la formation professionnelle à financer leur permis de conduire.

#### **- Soutien aux étudiants en masso-kinésithérapie**

Afin d'améliorer la démographie des personnels de santé en Normandie, la Région a mis en place un dispositif permettant aux jeunes diplômés des instituts de formation normands de percevoir **une aide financière équivalente au coût de leurs frais de scolarité** s'ils choisissent d'exercer leur métier soit dans le secteur public, soit, en libéral, dans une zone fortement déficitaire en professionnels masseurs kinésithérapeutes. **Dans ce cadre, des aides ont été attribuées à 4 jeunes diplômés pour un montant total de 65 800 euros.**

## **JEUNESSE**

### **- Engagement des jeunes : Atouts Normandie**

Dans le cadre du dispositif Atouts Normandie, la Région encourage l'engagement et l'initiative des jeunes qui portent des projets à dimension collective sur leurs territoires. A ce titre, elle accorde un total de 4000 euros de subventions, dont :

- **3 000 euros à Iris'Son**, association administrée par des jeunes, basée à Langrune-sur-Mer, qui se donne pour objectif de créer des événements culturels et artistiques sur le territoire ;
- **1 000 euros à l'association « Les Spéléos du Pays de BRAY »**, qui se donne pour objectif la promotion et l'enseignement de la spéléologie et de la descente de canyon, la protection du monde souterrain et de son environnement, et l'organisation de manifestations ayant un rapport avec la spéléologie ou la descente de canyon.

### **- Mobilité internationale des jeunes normands**

Au titre de sa politique en faveur du sport et de la jeunesse, la Région a accordé **247 920 euros pour favoriser la mobilité internationale de 405 jeunes Normands** au titre du dispositif Pass Monde.

## **SPORT**

Dans le cadre de son soutien au sport normand, la Région accorde :

- **4 500 euros au Pôle Nautique de la Hague** pour l'organisation de la coupe de France de Kitesurf Big Air du 23 mars au 21 avril 2024 ;
- **92 000 euros pour l'organisation de 13 événements sportifs en Normandie** dont 50 000 euros au COMITE D'ORGANISATION CYCLISTE MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE pour l'organisation du Championnat de France de cyclisme sur route Elite amateurs et professionnels du 20 au 23 juin 2024 ;

- **309 174 euros à 29 clubs nautiques** et structures associées pour faire l'acquisition de matériel nautique à destination des différents publics, en concertation avec les Départements ;  
- **une aide de 2 000 euros aux athlètes de la Team Normandie**, vitrine du sport de haut niveau normand en France et à l'international.

#### **- 50 000 euros au Sporting Club de Bernay Sauvetage Aquatique**

Le club SCB Bernay est sollicité pour assurer des missions de sécurité pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024. Le club a besoin d'investir dans un nouveau bateau de sécurité (en remplacement de l'ancien bateau de sécurité acheté en 2011). L'achat de ce bateau est soutenu par la Région Normandie à hauteur de **50 000 euros**. Le bateau sera ensuite affecté à la sécurisation des formations, des permis bateau pour les jeunes normands ainsi qu'aux manifestations nautiques de niveau régional, national et international.

### **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

#### **- Plus de 21,35 millions d'euros pour la contractualisation avec les territoires**

La Région Normandie poursuit, pour la période 2023-2027, sa politique volontariste de contractualisation avec les territoires, levier du développement économique, de l'amélioration du cadre de vie et du renforcement de l'attractivité normande, tout en favorisant la prise en compte, dans les projets d'investissement, des transitions écologique, énergétique, climatique, numérique et démographique. A ce titre, les élus régionaux ont approuvé les conventions partenariales et les maquettes financières relatifs aux contrats de territoire 2023-2027 des communautés d'agglomération. La Région accorde :

- **465 445 euros** pour le contrat de territoire 2023-2027 de la **Communauté d'agglomération du Pays de Dreux** ;
- **Plus de 2,43 millions d'euros** pour le contrat de territoire 2023-2027 de la **Communauté de communes Cœur Côte Fleurie** ;
- **Plus de 1,56 million d'euros** pour le contrat de territoire 2023-2027 de la **Communauté de communes Terre d'Auge** ;
- **Plus de 3,59 millions d'euros** pour le contrat de territoire 2023-2027 de la **Communauté de communes Granville Terre et Mer** ;
- **Plus de 12,39 millions d'euros** pour le contrat de territoire 2023-2027 de la **Communauté d'agglomération Seine Eure**,
- **915 600 euros** pour le contrat de territoire 2023-2027 de la **Communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe**.

#### **- « Reconversion d'espaces urbains ou industriels en friche » et « Reconversion d'espaces d'activités ou industriels en friche »**

**11 dossiers** ont été retenus à l'issue des deux appels à projets « **Reconversion d'espaces urbains ou industriels en friche** » et « **Reconversion d'espaces d'activités ou industriels en friche** », qui seront dotés respectivement d'une enveloppe financière de 17,7 millions d'euros pour les territoires urbains et de 5 millions d'euros pour les territoires non urbains pour l'ensemble de la période de programmation. L'objectif de ces appels à projets est de favoriser le recyclage foncier de ces espaces et ainsi de limiter la consommation foncière et de lutter contre l'étalement urbain.

#### **- Aide régionale aux parcs d'activité**

Une enveloppe globale de **306 470 euros** est attribuée :

- **180 484 euros à la Communauté de communes Terroir de Caux** pour l'extension de la zone d'activités Varenne et Scie à Criquetot-sur-Longueville (76) ;
- **38 813 euros à la Communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon** pour l'extension de la zone d'activités de la Croix-Boucher à Evrecy (14) ;

- **75 092 euros à la Communauté de communes Isigny Omaha Intercom** pour la création d'une zone d'activités à Formigny-la-Bataille (14) ;
- **12 080 euros à la Communauté de communes Isigny Omaha Intercom** pour l'extension de la zone d'activités "Les Petits Carreaux" au Molay-Littry (14)

#### - Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites

Les élus régionaux ont décidé d'accorder **une enveloppe globale de 22 678 euros** au titre de l'appel à projets 2017/2018 « Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites », dont :

- **15 000 euros à au Syndic de copropriété SARL T2 IMMO** pour les travaux de rénovation d'une copropriété de la reconstruction située 2-4 rue du 8 Mai 1945 à Louviers (27) ;
- **5 023 euros au Syndic de copropriété REMI SERAIS ET FILS** pour les travaux de rénovation d'une copropriété de la Reconstruction située 11 rue de la 11ème DBB à Flers (61)

#### - Politique de la ville et rénovation urbaine

Au titre de la rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, **la Région accorde 480 000 euros à la Communauté Urbaine Caen la Mer** pour l'aménagement de la trame urbaine du secteur Authie Nord - Quartier du Chemin Vert à Caen. L'opération porte sur la requalification des rues de Touraine et de Bourgogne. L'objectif est d'apaiser les circulations et de faciliter les traversées piétonnes dans la rue de Touraine. La rue de Bourgogne sera transformée avec la démolition de logements sociaux et la réduction des emprises de la rue au profit d'espaces végétalisés. Il s'agit également d'aménager une nouvelle voirie afin d'assurer un meilleur maillage inter-quartiers et de créer des liaisons douces. Cette opération est inscrite dans le cadre le Contrat de Territoire révisé 2017-2022 de la Communauté Urbaine Caen la Mer.

En outre, les élus régionaux accordent les aides suivantes :

- **101 059 euros à la commune de Bretteville-sur-Laize**, pour son projet de rénovation globale de l'ancien bâtiment de la Poste d'une surface plancher de 300 m<sup>2</sup>, dans le but d'en faire un tiers-lieu, avec espace coworking et bureaux individuels et partagés ;
- **480 466 euros à la Communauté d'Agglomération Seine Eure** pour la réhabilitation du bâtiment LE HUB pour des locaux d'entreprise à Louviers

### TRANSPORTS

#### - Aménager les gares routières et les points d'arrêt

Les élus régionaux attribuent **79 244 euros** au titre du dispositif « rénover – aménager les gares routières et points d'arrêt »

- 8 490 euros à la commune de Sigy-en-Bray (sécurisation de deux points d'arrêt routiers) ;
- 468 euros à la commune de La-Fresnaie-Fayel,
- 1 238 euros à la commune de Valailles (2ème abri voyageurs),
- 37 420 euros à la commune nouvelle de Mesnil en Ouche (9 abris voyageurs),
- 25 262 euros à la commune du Catelier (2 abris voyageurs et viabilisation du quai d'un point d'arrêt routier) ;
- 6 364 euros à la commune du Catelier (mise en accessibilité d'un point d'arrêt routier).

#### - Desserte en transports en commun pour la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement

Dans le cadre du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement, les élus régionaux ont voté :

- la mise en place d'une **navette touristique « D-DAY » et de sa grille tarifaire**, destinée à transporter les visiteurs vers les lieux mémoriels des Plages du Débarquement situés dans le Calvados, entre Courseulles et Grandcamp-Maisy pour

une période de circulation comprise entre le 13 mai et le 30 septembre 2024 sur la base de 4 allers-retours sur l'ensemble de la journée ;

- **le renforcement des lignes commerciales Nomad Car 120 et 121** prévu habituellement au mois de juillet et août, le sera à partir du 13 mai avec 5 allers-retours par jour combinant une correspondance avec la gare SNCF de Bayeux.

## **FILIERE EQUINE**

Au titre du dispositif « **soutien aux investissements des Entreprises Equines de Demain** », créé en 2023, la Région va soutenir **3 structures à hauteur de 128 727 euros** pour leurs projets d'investissements, notamment la construction d'une carrière en sable fibré et en sub-irrigation, ou la création d'une réserve de récupération des eaux de pluie.

## **AGRICULTURE**

### **- La Région soutient l'agriculture et la pêche normandes**

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'agriculture et à la pêche, la Région a accordé les aides suivantes :

- **740 000 euros au titre de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA)** pour accompagner 28 projets d'installation et **57 000 euros au titre de l'aide « Impulsion Installation »** pour accompagner 6 installations.
- **Des subventions pour un montant total de 27 730 euros** pour permettre à 7 éleveurs normands d'augmenter la proportion d'animaux de race normande dans leur troupeau.
- **Plus de 1,74 million d'euros (dont plus de 1,04 million d'euros de crédits FEADER) pour accompagner les projets d'investissement de 32 exploitations agricoles** dont les dossiers ont été retenus dans le cadre du dispositif « Normandie Agriculture Investissement ».
- Un montant total de **plus de 1,06 million d'euros** pour soutenir **12 projets d'investissements** de la filière aquacole ;
- **750 778 euros** pour 7 projets d'investissements de la filière pêche, visant à renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental ;
- **Des subventions pour un montant total de 305 340 euros au titre du dispositif « Conseil Agricole Stratégique Economique et Environnemental »** pour permettre à 222 agriculteurs de bénéficier d'une prestation de conseil individuel.

### **- Promouvoir les éleveurs, transformateurs, et les filières de production et de commercialisation en Normandie**

Dans l'objectif de valoriser les filières volailles de Normandie, la Région Normandie organise la **2ème édition du concours de volailles le mardi 17 décembre 2024 à l'Abbaye aux Dames**. L'objectif de ce concours est de valoriser l'excellence des volailles élevées en Normandie ou de races normandes produites en Normandie sous la forme de leurs présentations sur l'étal (carcasses, volailles roulées notamment, seront effilées et non éviscérées). Ce concours permet également de promouvoir les éleveurs, transformateurs, filières de production et/ou de commercialisation de la volaille en Normandie.

Les élus régionaux ont en outre approuvé l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'ateliers de cuisine grand public dédiés au consommateur normand « **Cuisinez la Normandie** ». L'appel à Manifestation d'Intérêt est **ouvert du 22 avril 2024 au 31 juillet 2024**.

### **- La Région soutient la filière bois**

Les élus régionaux ont voté l'attribution d'une enveloppe globale de **207 324 euros** pour financer **2 projets d'investissements** de valorisation du bois, dont 155 574 euros à la SARL PALETTES LELANDAIS NORMANDIE située à Saint Hilaire du Harcouët (50) pour l'acquisition d'une ligne de sciage, permettant de développer l'activité de fabrication de palettes neuves. Ce projet va conduire à la création de 5 nouveaux postes dans l'entreprise.

Egalement, la Région Normandie soutient le secteur de l'amont agricole et de l'aval forestier pour développer des prestations de qualité en tenant compte des enjeux environnementaux et sociétaux. A ce titre, elle accorde une enveloppe globale de **872 770 euros pour soutenir 18 projets d'investissements d'entreprises de travaux agricoles, forestiers ou sylvicoles** (Acquisition d'une presse à balles carrées avec rotor de broyage pour la luzerne, d'une retourneuse à chanvre et à lin double, d'un broyeur à branches...)

### **- Projet pilotes laines – Défi normand**

La Région souhaite **valoriser la laine issue des brebis des 3 races normandes** dont l'origine est certifiée par l'Oscar, et permettre la création de produits de qualité, éthiques, à la traçabilité indiscutable pour être reconnue et par la même reconnaître aussi le travail de sélection fait au quotidien sur les troupeaux. Pour mémoire, il y a en Normandie 3 races de moutons : l'Avranchin, originaire du sud Manche, le Cotentin, originaire du centre Manche, et le Roussin de la Hague, originaire du Nord Manche.

A ce titre, les élus régionaux ont accordé **40 000 euros** pour la réalisation de ce projet, dont 20 000 euros à Normandie sous les Pommiers.

### **- Filière Aquaculture, Investissement projets pilotes Terre et Mer**

La Région soutient les projets d'innovation et d'expérimentation dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. A ce titre, elle accorde une enveloppe globale de **81 385 euros** pour la mise en place de 2 projets, dont **66 185 euros pour la mise au point d'un aliment à base d'huîtres pour invertébrés marins**.

### **- Soutien à la création d'un observatoire épidémiologique de la qualité virologique des huîtres**

Les hivers 2019-2020, 2022-2023 et 2023-2024 ont conduit à de nombreuses suspicions d'épidémies à norovirus dans les huîtres et à plusieurs zones normandes fermées par arrêté préfectoral. Afin de limiter l'impact des fermetures de zones interdisant la commercialisation des huîtres touchées par le norovirus, la Région soutient la société Actalia à hauteur de 64 000 euros pour la création d'un observatoire épidémiologique de la qualité virologique des huîtres accessible en ligne pour les professionnels sur le site actalia-virologie.

Cette interface graphique, assimilable à une 'carte observatoire' de la pollution à norovirus des zones conchylicoles, fournira aux ostréiculteurs normands un outil d'aide à la décision leur permettant de prendre des mesures de gestion adaptées (dépurateur en circuit fermé, mise à l'abri, reparcage) pour la mise sur le marché de lots sains pour le consommateur.

## **TOURISME**

### **80e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie**

La Région souhaite faire du 80e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie un événement populaire, porteur des valeurs promues dans le cadre de Normandie pour la Paix et de la candidature des Plages du Débarquement, Normandie 1944 au Patrimoine mondial de l'UNESCO et encourage l'organisation d'événements festifs en mémoire du Débarquement et de la Bataille de Normandie.

- **Du 1er au 5 juin 2024, l'association Bateaux de Normandie organisera dans le port de Caen un rassemblement de bateaux militaires** d'époque anglais et américains de la Seconde Guerre mondiale dont la plupart ont participé au Débarquement allié du 6 juin 1944. Cette présentation de bateaux sera accompagnée d'une lecture théâtralisée du livre "Gravé dans le sable" de Michel Bussi et d'un concert de musiques des années 40 et 50. 5 725 euros ont été alloués à cet effet.
- **Le Musée du Débarquement d'Arromanches** organise une semaine d'animations comprenant plusieurs concerts, la projection d'un film en plein air, un show aérien de la patrouille de France, une présentation de 400 véhicules de collection sur la plage avec un spectacle musical ainsi que plusieurs séries d'animations dans les rues de la ville. Une épreuve de Triathlon sera également prévue avec une partie natation dans le port artificiel, du VTT sur les plages du Débarquement puis dans les terres et une course à pied sur les hauteurs d'Arromanches. 40 000 euros ont été votés à cet effet.
- **Hommage aux Poppies, nos coquelicots tombés du ciel.** Merville-Franceville souhaite rendre hommage aux 700 hommes du 9ème Bataillon de parachutistes britanniques qui ont participé à la libération de la ville. A cet effet, cinq portraits de vétérans emblématiques seront peints sur le château d'eau, un chantier participatif avec la population mettra en avant les noms de 700 parachutés sur l'allée menant à la Batterie. Un spectacle de 80 coquelicots aériens sur la plage et à la Batterie aura lieu pendant cinq jours. Une conférence sera également organisée sur le DAKOTA C47 Snafu Special et son sauvetage et son rapatriement par une poignée d'hommes et de femmes de Merville-Franceville. 11 096 euros ont été accordés à cet effet.
- **La ville de Bayeux** proposera deux soirées musicales les 7 et 8 juin avec un bal populaire et des concerts à destination du grand public avec notamment la présence du Glenn Miller Orchestra et du groupe The Love Beatles, en hommage aux libérateurs anglais. En parallèle, le Musée d'art et d'Histoire proposera des animations historiques en lien avec la Seconde Guerre mondiale et la vie des civils dans la guerre. 15 000 euros ont été alloués.
- Les 6 et 7 juillet 2024, **l'association Souvenir du Général Patton** fera revivre l'arrivée des troupes américaines de la 3ème armée US du Général PATTON le 6 juillet 1944 à Néhou à travers la reconstitution d'un campement militaire et la présence d'Helen Patton, petite-fille du célèbre général. Des ateliers ludiques et historiques sont ainsi prévus tout le weekend sur des thèmes variés tels que l'infirmerie, la défense passive, la police militaire ou encore le rôle de la résistance. L'organisation d'une soirée guinguette fera vivre la vie des soldats et civils sur le camp, avec des groupes de musiques reprenant les chants de la libération. Une exposition de nombreux véhicules militaires et civils des années 40 sera également proposée ainsi qu'une séance de cinéma en plein air avec la projection d'un film en lien avec la thématique. Enfin, une conférence basée sur des témoignages de Vétérans aura lieu avec un historien afin de montrer l'importance de l'hommage rendu aux victimes et héros de notre Histoire. 7 000 euros ont été accordés à cet effet.
- **L'Association Saint-James Mémoire** organisera dans le cadre du 80<sup>ème</sup> anniversaire un grand bal de la Libération, la reconstitution d'un camp américain avec différentes saynètes, une exposition de véhicules militaires, une conférence, une chorale pour la paix ainsi qu'une séance de cinéma et de nombreuses autres animations pour rendre hommage, dans une ambiance festive et intergénérationnelle, à ceux qui ont tant sacrifié pour notre liberté. 16 000 euros ont été votés à cet effet.

### **Tourisme de mémoire**

20 000 euros ont été attribués à la Communauté de communes du pays de Falaise pour réaliser des travaux d'adaptation au Mémorial de Falaise 2024.

### **Activités de pleine nature**

- 20 000 euros ont été alloués à MAUNA KEA SKIM club Manche Barneville pour l'organisation du Gliss'Festival du 13 et 14 Juillet 2024.
- Et 20 000 euros à la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour le Festival les Extraverties du 9 au 11 mai 2024.

### **Tourisme à vélo**

- 13 946 € ont été attribués pour la Juno vélo pour le développement d'une offre touristique de location de vélos à Saint-Aubin-sur-mer (14). Juno Vélo a lancé en 2023 son offre de location de vélos avec livraison et réparation en bord de mer sur la Vélomaritime.
- 6 700 € ont été alloués à la commune de PONT-DE L'ARCHE - CAMPING CAMP'EURE pour le développement de l'offre d'hébergements adaptée à l'itinérance à vélo au sein du camping municipal Camp'Eure. Le projet consiste en l'acquisition de 2 cyclo-lodges en bois qui permettront d'améliorer l'offre d'hébergement du camping. Pont-de L'arche est une ville étape de la Seine à vélo et son camping municipal Camp'Eure est labellisé Accueil Vélo et Station verte.

### **Tourisme d'affaires au Domaine de la Hêtraie (76)**

50 000 euros ont été alloués au Domaine de la Hêtraie - Ectot-l'Auber pour développer une offre de séminaires.

### **Normandie médiévale**

Les subventions suivantes ont été accordées :

- 24 862 euros pour la conduite d'opération de Halle Gourmande autour de la Cité médiévale de Domfront ;
- 20 000 euros à la commune de Gisors pour la Légendaire et les anneaux de feu, les 18 et 19 mai 2024 ;
- 20 000 euros aux VITRINES DE ROUEN - ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE ROUEN (ACAR) pour les Médiévales de Rouen du 9 au 11 mai 2024 dans le cadre des fêtes Jeanne d'Arc.
- 15 000 euros au COMITE SAINT VIGOR Médiévales de Saint Vigor. Un village viking sera reconstitué les 13 et 14 juillet 2024 autour de l'Abbaye Saint Vigor de Cerisy-la-Forêt.

## **CULTURE ET PATRIMOINE**

150 000 euros ont été votés dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs de Développement Culturel et Patrimonial du Territoire de la **Communauté de Communes Lyons Andelle** pour la période 2024-2027.

### **Cinéma et lecture**

- 2 181 225 euros ont été votés dont 1 200 000 euros à Normandie Images et 760 000 euros à Normandie livre & lecture pour accompagner le développement des filières et des réseaux et favoriser l'emploi culturel.
- 7 000 euros ont été alloués à la Commune de Lisieux pour la création d'une **fresque urbaine dans le quartier de Hauteville**.

**152 000 euros ont été alloués pour des festivals et salons du livre dont :**

- 60 000 euros pour le festival terres de Paroles en juin qui se tient sur l'ensemble du territoire seinomarin d'octobre à juin. Le thème de cette édition sera "Dans le bain du Monde".
- 50 000 euros pour le Salon du livre Epoque, les 25 et 26 mai. Le thème 2024 du salon portera sur le courage dans la double perspective du 80ème anniversaire du débarquement et des Jeux Olympiques.
- 10 000 euros pour la 7e édition Festival « Les femmes s'exposent » du 7 juin au 1er septembre 2024 à Houlgate. Le festival est entièrement consacré aux femmes photographes professionnelles, toutes catégories confondues (photojournalisme, photographie documentaire, photographie d'art ...).

547 000 € ont été alloués pour l'**organisation de festivals de spectacle vivant** dont :

- 45 000 euros pour la 22ème édition du **Festival Papillons de Nuit 2024** à Saint-Laurent-de-Cuves (50) du 17 au 19 mai 2024 ;
- 25 000 euros pour le 22ème **Festival Danse De Tous Les Sens** à Falaise (14) du 21 au 30 mai 2024 ;
- 85 000 euros au **festival de musiques actuelles Rush** à Rouen (76), organisé par le 106, du 6 au 16 juin 2024 ;
- 18 000 euros pour le 45ème **festival Archeo Jazz** en 2024 à Blainville-Crevon (76), du 26 au 29 juin 2024 ;
- 45 000 euros au **festival Rock In Evreux** (27) les 28 et 29 juin 2024 à Evreux ;
- 45 000 euros pour le 16ème **festival Beauregard** en 2024 à Hérouville-Saint Clair (14) du 4 au 7 juillet 2024 ;
- 85 000 euros au festival des **Terrasses du Jeudi** en 2024 à Rouen chaque jeudi du mois de juillet 2024 ;
- 30 000 euros pour la 31ème édition du festival "**Les heures musicales de l'Abbaye de Lessay**" (50) du 19 juillet au 13 août 2024 ;
- 18 000 euros pour la 4ème édition du **festival des Grandes Marées**, dans la baie du Mont St Michel du 20 au 28 juillet 2024 ;
- 25 000 euros pour le **festival "les rendez-vous soniques"** à Saint-Lô (50) du 4 au 10 novembre 2024.

**Spectacle Vivant**

Les subventions suivantes ont été votées pour des structures de création et de diffusion, compagnies et ensembles :

- 1 745 214 euros à l'**Orchestre Régional de Normandie** la poursuite de ses activités au titre de l'année civile 2024. L'Orchestre Régional de Normandie poursuit sa mission de diffusion des musiques de répertoire et de création. Le rapprochement avec l'Orchestre de l'Opéra de Rouen, engagé depuis 2022, se concrétisera fin juin 2024 par une Transmission Universelle de Patrimoine et l'intégration des équipes de l'Orchestre Régional de Normandie dans l'établissement public de coopération culturelle (EPCC). La saison 2024/2025, sur le modèle des saisons précédentes, constitue une saison de transition.
- 50 000 euros au **Théâtre du Château de la ville d'Eu**, scène conventionnée autour d'un projet artistique et culturel "textes et voix".

- 50 000 euros à l'**ensemble "Les Musiciens de Saint-Julien"** pour la promotion et de la diffusion de répertoires anciens. Pour 2024, deux créations en coproduction verront le jour dans le cadre de la résidence au Volcan, scène nationale du Havre.

### **Aménagements et équipements scéniques :**

Ont été votés 69 000 euros pour acquisition de matériel lumière, son et vidéo pour la scène nationale le Trident de Cherbourg,

Et 18 400 euros pour le renouvellement du parc lumières du Théâtre de L'Eclat de Pont-Audemer.

### **Spectacle vivant**

Dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs, les crédits suivants ont été attribués :

- 250 000 euros pour l'organisation du 43ème festival **Jazz sous les Pommiers**, à Coutances (50) du 4 au 11 mai 2024 ainsi que pour la programmation d'une trentaine de spectacles au théâtre de Coutances tout au long de la saison.
- 80 000 euros à l'**Archipel de Granville**, scène conventionnée d'intérêt national "Art et Territoire", accueille plus de 60 représentations en salle, ainsi que d'autres spectacles des arts de la rue et de l'espace public. Dans le cadre de son conventionnement, la structure engage des actions sur l'ensemble de l'intercommunalité "Granville, Terre et mer" dont les Sorties de Bains, festival de théâtre de rue.
- 30 000 euros pour la poursuite des activités du **Théâtre de l'Eclat de Pont-Audemer**, Scène conventionnée d'Intérêt National Art, Enfance, Jeunesse.

### **Musiques actuelles**

- 140 000 euros au **centre d'expressions musicales du Havre**. Le CEM, Centre d'expressions musicales, implanté sur le site du Fort de Tourneville au Havre, s'adresse aux musiciens de tous âges. Des actions de formation professionnelle sont également mises en œuvre comme une formation longue de technicien du spectacle. La structure est un pôle ressource et d'accompagnement des musiciens. Elle assure la gestion d'un pôle de répétition de 800 m2 composé de 6 studios et d'une scène pédagogique (le Tube) au Fort de Tourneville ;
- 72 000 euros au **Centre culturel Trianon transatlantique**, scène conventionnée chanson francophone et résidences d'artistes de Sotteville-lès-Rouen ;
- 30 000 euros à la **Fabrik à sons** de Bolbec ;
- 33 000 euros à l'**association le Tympan** à Caen ;
- 44 000 euros à l'**association le Khalif** à Rouen ;
- 30 000 à la ville de Louviers pour la poursuite des activités de la **Gare aux Musiques**.

### **Réseaux Spectacle vivant et Musique**

Le projet Parcours en Actes, initié dans le cadre de la crise sanitaire, apporte des réponses aux questions liées à l'insertion des jeunes artistes dramatiques, notamment normands, et à la visibilité des auteurs contemporains, par la mise en œuvre d'un dispositif rassemblant actions de formation initiale, actions de formation continue, et rencontres entre artistes jeunes et confirmés. 70 000 euros ont été accordés à la Comédie de Caen - CDN de Normandie à cet effet.

### **Musée Airborne 1964-2024 de Sainte-Mère-Eglise**

La Région s'est engagée à verser une subvention au Musée Airborne d'un montant maximal de 810 000 euros pour la rénovation du bâtiment original dit « Carpentier » pour présenter Sainte-Mère-Eglise sous l'occupation, les abords paysagers du parc du musée et l'aménagement de l'accueil sud en aire de convivialité. L'association Musée Airborne, a aussi pour projet de construire un nouveau bâtiment pouvant abriter le planeur WACO.

Au titre du **Fonds d'aide à la création et la production cinéma**, audiovisuelle et multimédia en Normandie, 15 000 euros ont été votés pour la production du court métrage « Je d'un accident ou d'amour » de Khalil Cherti.

### **Patrimoine**

- 600 000 euros ont été alloués à la **Fondation du patrimoine** au titre du soutien au Fonds de sauvegarde du patrimoine non-protégé. Dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025, la délégation normande de la Fondation du patrimoine est partenaire de la Région Normandie pour préserver le patrimoine bâti non protégé. Le Fonds de sauvegarde du patrimoine non protégé a pour objectif de soutenir financièrement les projets éligibles suite à leur sélection par un comité partenarial.
- 80 000 euros pour la mise en sécurité du **Grand Château de Serquigny** après l'incendie du 31 décembre 2023.

## **ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Rénovation énergétique de l'habitat individuel** : 434 700 euros ont été votés au titre des aides régionales du « Chèque éco-énergie ».

### **Natura 2000**

Natura 2000 est un réseau d'espaces naturels terrestres, littoraux et marins à l'échelle européenne depuis 1992. A ce jour, Natura 2000 constitue le plus vaste réseau d'aires protégées au monde. En Normandie, 94 sites sont classés Natura 2000 et près d'un tiers des communes est concerné par un ou plusieurs sites Natura 2000. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, 60 sites Natura 2000 exclusivement terrestres en Normandie sont désormais sous autorité administrative de la Région.

Les élus ont voté 742 458 euros pour l'élaboration et l'animation des sites Natura 2000.

### **Biodiversité**

4 279 268 euros de fonds FEDER ont été attribués dans le cadre de l'appel à projets FEDER/Région 2023 "travaux de restauration de la trame verte et bleue normande" dont :

- 708 160 euros pour la restauration de la trame verte et bleue dans le Saint Lois, et 417 557 euros pour le Perche ;
- 781 440 euros dans le cadre de l'intervention sur les milieux naturels et le maillage bocager de la partie normande du Parc naturel régional Normandie-Maine ;
- 421 551 euros pour la restauration du bocage sur le territoire de la communauté de communes côte ouest Centre Manche ;
- 233 335 euros pour le programme de restauration de mares de Caux Seine aggro.

### **Économie circulaire, prévention et gestion des déchets : attribution d'aides pour la mise en œuvre de la tarification incitative**

103 569 euros ont été alloués à la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle pour la mise en place de la taxe incitative et 74 394 euros à la Communauté de communes Baie du Cotentin pour la mise en place de la redevance incitative pour réduire la production de déchets et augmenter leur valorisation.

**266 290 euros ont été alloués pour soutenir des projets d'éducation et d'accompagnement à la transition écologique.**

Contacts presse :

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 - [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@normandie.fr)

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)